

FAQ (questions fréquemment posées)

Mes reflexes de manière générale :

J'explore d'abord les informations sur le site de l'ITI LiRiC, rubrique Formation :

<https://liric.unistra.fr/formation/graduate-program-liric/>

Je contacte la responsable de formation, Hélène Vassiliadou vassili@unistra.fr et la manager de l'ITI, Mai Anh Do ma.do@unistra.fr

Combien de cours et pour quels objectifs ?

J'ai envie de m'ouvrir à l'interdisciplinarité et suivre des cours dans votre Graduate Program. Dois-je absolument cibler et valider 30 ECTS en deux ans ? / Dois-je suivre tous les cours ?

- Je suis en **M1** dans un Master affilié à l'ITI LiRiC (disciplines du LiRiC : sciences du langage, sciences cognitives, sciences sociales, sciences de la communication et de l'information, sciences numériques, sciences de l'éducation) : si mon objectif est de faire une thèse interdisciplinaire (co-dirigé par deux personnes de deux disciplines différentes) dans les domaines de recherche de l'ITI (Inclusion & Santé, Inclusion & Éducation, Inclusion & Société), la réponse est OUI, il faut obtenir 30ECTS en 2 ans. **ATTENTION !** Le LiRiC finance deux thèses de doctorat et la condition pour postuler est d'avoir validé les 30 ECTS.
- Je suis en **M1** dans un Master autre que les masters partenaires du LiRiC et mon but est de m'ouvrir à l'interdisciplinarité, de découvrir de thématiques qui m'intéressent ou toute autre raison personnelle : je ne suis pas obligé-e de valider 30 ECTS, je peux choisir dans les différents blocs ce qui m'intéresse. J'obtiens une **attestation** et les crédits associés aux matières choisies. Mon Master d'origine (d'où je dépends) reconnaît mes cours dans ce qu'on appelle un **supplément au diplôme** = des cours en plus de mes cours du Master, qui ne donnent pas lieu à une note, qui ne comptent pas pour ma moyenne, mais qui ont une valeur ajoutée pour mon portfolio des compétences (que cela concerne la vie universitaire ou la vie active ; **VOIR l'encadré** ci-après). Faire signer le contrat pédagogique par la responsable de la formation LiRiC (j'y renseigne les codes des cours choisis) est toutefois obligatoire.

- Le supplément au diplôme est délivré aux diplômé-es de l'enseignement supérieur parallèlement au diplôme original par le Service des Études et de la Vie Étudiante.
- Il décrit votre cursus universitaire ainsi que la nature, la valeur et le niveau de qualification du diplôme,
- Il décrit les savoirs et compétences que vous avez acquis,
- Il favorise la mobilité et la poursuite d'études en adoptant une structure identique dans sa rédaction pour tous les pays qui l'utilisent,
- Il favorise l'insertion professionnelle en France comme en Europe car il contribue à une meilleure lisibilité des diplômes de l'enseignement supérieur.

FAQ (questions fréquemment posées)

- Je suis en **M2** dans un Master affilié à l'ITI LiRiC en 2025 et je compte poursuivre en thèse interdisciplinaire et postuler pour la bourse : besoin de valider uniquement 15 ECTS de n'importe quelle manière (cours du bloc 1, 2 ou uniquement un stage interdisciplinaire dans les thématiques du LiRiC).
- Je suis en **M2** dans un Master affilié à l'ITI LiRiC en 2025 et je ne compte pas faire une thèse interdisciplinaire : je choisis mes cours comme si j'étais dans un Master non affilié à l'ITI. MAIS si je veux avoir un supplément au diplôme complet, il est conseillé de valider 15 ECTS.
- Je suis en **M2** dans un Master autre que les masters partenaires du LiRiC : même réponse que pour les M1 ci-dessus (attestation délivrée par l'ITI, possibilité de faire reconnaître ces cours dans mon propre Master dans un supplément au diplôme, les ajouter dans mon CV, etc.).
- Je suis en **thèse** (n'importe quelle année) : je peux valider les cours LiRiC dans le cadre de la formation doctorale. En aucun cas il n'y a obligation de suivre tous les cours. Les doctorant-es ne valident pas des ECTS mais des heures de formation qu'ils/elles renseignent sur la plateforme destinée au suivi du dossier de thèse. Voir formation transversale, par exemple.

NB pour les étudiant-es d'autres Masters : nous vous conseillons de vous renseigner auprès du/de la responsable de votre Master sur la délivrance d'un supplément au diplôme ou tout simplement sur votre intention de suivre des cours interdisciplinaires. Vous pouvez d'ailleurs donner le nom de la responsable de la formation (Mme Vassiliadou) afin qu'elle puisse expliquer la démarche à vos interlocuteurs. Nous pourrions également fournir à votre scolarité un exemple. Un supplément au diplôme concerne des cours que nous validons en plus des crédits obligatoires de notre cursus. Ces cours peuvent faire partie du Master auquel on est inscrit et pas obligatoirement d'un Master extérieur. Dans tous les cas, nous vous délivrerons une attestation qui vous servira à valoriser vos futurs dossiers ! Voir aussi l'encadré qui concerne le supplément au diplôme ci-dessus.

Stage : oui, non, pourquoi, comment ?

Le Master auquel je suis inscrit-e est déjà très exigeant concernant les stages et/ou je suis en alternance. Dois-je absolument faire le stage dans le cadre du Graduate Program LiRiC ? Puis-je fusionner deux stages ? Existe-t-il des aménagements, des alternatives ?

- Je dois faire un stage interdisciplinaire d'au moins 3 mois pour l'année 2025-2026 (mais d'au moins 2 mois à partir de 2026-2027) **si et seulement si** je souhaite valider les 30 ECTS et faire une thèse interdisciplinaire dans les domaines du LiRiC. Ce stage a lieu en M2 (n'importe quelle période). Il y a également possibilité d'obtenir auprès du LiRiC un stage rémunéré. Le stage peut également servir à collecter des données pour un mémoire de master. L'ITI soutient différents projets de recherche qui ont besoin de stagiaires. Mais je peux également avoir trouvé mon propre stage et que celui-ci soit dans les thématiques du LiRiC. Voir aussi la rubrique « stages » : <https://liric.unistra.fr/formation/stages/>

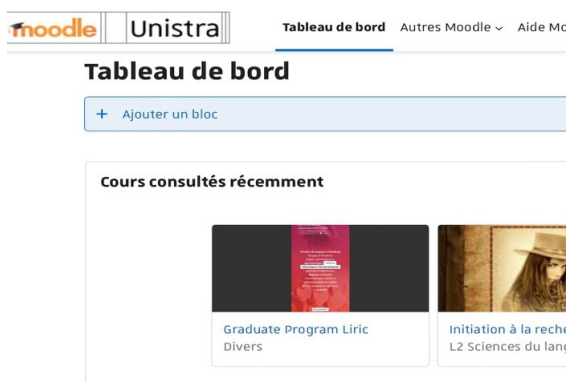
FAQ (questions fréquemment posées)

- Je fais déjà un stage dans mon Master d'origine ou je suis en alternance : un aménagement pédagogique me sera proposé afin de le valider dans le cadre du graduate program, l'objectif étant d'éviter la surcharge de travail et de profiter pleinement des cours. Toutefois, je ne pourrai pas postuler pour une thèse financée par le LiRIC. D'autres solutions et aménagements me seront proposés après discussion avec la responsable de formation.

Mêmes exigences si je suis en Master 1 qu'en Master 2 ou en doctorat ?

J'ai découvert votre programme quand j'étais en fin de M1/début de M2 : est-ce trop tard ? / Puis-je m'inscrire quand même ? Si oui, dois-je valider 30 ECTS ?

- Voir les cas de figure exposés dans les réponses à la question 1 ci-dessus.
- Pour les **M2 de l'année 2025-2026** : plusieurs solutions supplémentaires sont proposées pour celles et ceux qui souhaitent valider la totalité de l'offre mais que pour différentes raisons ils/elles ont manqué les délais. Par exemple, je peux mixer les cours du bloc 2 et 5 (prendre des cours du bloc 2 et les valider dans le bloc 5) ; pour le bloc 3, il faut suivre soit deux séminaires LiRIC de l'année 2025-2026 (15 décembre 2025 le prochain séminaire), soit un événement scientifique (colloque, séminaire, journée d'étude).
- Une page **Moodle** Graduate Program LiRIC est dédiée aux cours : <https://moodle.unistra.fr/course/view.php?id=17619>



- On y trouvera au fur et à mesure des documents qui permettent de rattraper par exemple des séances manquées (car elles étaient tôt dans l'année 2025 ; cf. bloc 1 Méthodologie I). Pour l'avenir, d'autres solutions (par exemple enregistrements) seront envisagées.

FAQ (questions fréquemment posées)

Valoriser l'effort de suivre des cours en plus de sa formation. Comment ?

Comment dois-je indiquer à mon département/master d'origine que je suis des cours supplémentaires en dehors de mon cursus classique ?

→ Voir la réponse à la question 1 ci-dessus : supplément au diplôme, attestation de suivi, valorisation dans un portfolio de compétences, etc.

Inscriptions

Comment se passent les inscriptions ? Où ? Quels documents ? Signatures ?

→ Une fois que j'ai choisi mes cours, que j'ai discuté avec la responsable si besoin, etc., il me suffit de remplir le **contrat pédagogique** que l'ITI met à ma disposition à cette fin. Il s'agit d'un contrat classique dans lequel j'indique les cours (avec leurs codes = IP) choisis. Voici un exemple :

Important : Les notes et les résultats ne se compensent pas entre eux, ni entre les blocs, ni dans les blocs. Autrement dit, le bloc acquis avec ses ECTS si toutes les matières qui le composent sont acquises. La conservation de notes ou de résultats n'est pas possible si le bloc n'est pas entièrement acquis. Pour les modalités d'évaluation, consultez les MECC.

Semestres impairs et pairs	
Année universitaire 2025-2026 Donnez les codes de cours (8 caractères) et toutes les précisions utiles ☒ BLOC 1 – 3 ECTS S1 : suivre obligatoirement 2 cours : - LT42RM10 - Cours d'une autre discipline : <u>LT42GM26</u> S2 : suivre ce cours : - LT42PM10 ☐ BLOC 2 – 3 ECTS S1 ou S2 : suivre 2 cours de 12h au même semestre : - - ☐ BLOC 3 – 3 ECTS : choisir un semestre et suivre le cours d'initiation à la recherche et l'école d'été/automne ☐ S1 : suivre 2 cours obligatoirement : - LT42RM31 - LT42RM41 ☐ S2 : suivre 2 cours obligatoirement : - LT42PM31 - LT42PM41 ☐ S3 : suivre 2 cours obligatoirement : - LT42RM32 - LT42RM42 ☒ BLOC 4 : STAGE – 15 ECTS S1 ou S2 : STAGE L'ITI LIRIC - LT42PMST ☐ BLOC 5 – 3 ECTS S1 ou S2 : suivre 1 cours de 24h ou 2 cours de 12h : ☐ 1 cours de 24h : ☐ 2 cours de 12h :	Si étalé sur deux ans : année universitaire 2026-20 Donnez les codes de cours (8 caractères) et toutes les précisions utiles ☐ BLOC 1 – 3 ECTS S1 : suivre obligatoirement 2 cours : - LT42RM10 - Cours d'une autre discipline : S2 : suivre ce cours : - LT42PM10 ☐ BLOC 2 – 3 ECTS S1 ou S2 : suivre 2 cours de 12h au même semestre : - - ☐ BLOC 3 – 3 ECTS : choisir un semestre et suivre le cours d'initiation à la recherche et l'école d'été/automne ☐ S1 : suivre 2 cours obligatoirement : - LT42RM31 - LT42RM41 ☐ S2 : suivre 2 cours obligatoirement : - LT42PM31 - LT42PM41 ☐ S3 : suivre 2 cours obligatoirement : - LT42RM32 - LT42RM42 ☐ BLOC 4 : STAGE – 15 ECTS S1 ou S2 : STAGE L'ITI LIRIC - LT42PMST ☐ BLOC 5 – 3 ECTS S1 ou S2 : suivre 1 cours de 24h ou 2 cours de 12h : ☐ 1 cours de 24h : ☐ 2 cours de 12h :

FAQ (questions fréquemment posées)

- Ce **contrat** doit ensuite être **signée** par la responsable de formation (Hélène Vassiliadou ; sur RDV).
 - Enfin, il faut faire une **inscription administrative** afin que tout soit validé auprès de la scolarité de la **Faculté des Lettres** (4e étage, Portique ; Mme Hamzavi) avant le 15 novembre de l'année en cours.
-

Des examens en plus ? Comment serai-je évalué·e ?

- RASSUREZ-VOUS ! Il n'y a **pas de note** attribuée !
 - MAIS : les **présences** sont obligatoires pour les cours choisis (voir plus bas pour la justification des absences). A cet effet, nous vous délivrons une feuille d'émargement et vous devez faire signer cette feuille par les intervenant-es des cours. Cette feuille doit être rendue à la fin de chaque semestre de l'année universitaire à Mai Anh Do (scanné par exemple et par mail). **Il ne faut donc pas l'oublier ou la perdre !**
 - Les MECC correspondent alors à un **satisfecit** (= sur la base du suivi et de la feuille d'émargement). Pour certains cours (Bloc 1), un QCM est également prévu mais n'est pas noté : son objectif est de s'auto-évaluer. Les QCM seront mis à votre disposition sur la page Moodle. Il faut toutefois **répondre au QCM dans tous les cas** (des délais d'ouverture et de clôture seront annoncés par les intervenant-es
 - Les **absences** devront être justifiées par mail adressé à Mai Anh Do.
-

Aide financière : Qui est concerné ?

Les candidat-es pour une bourse de Master doivent :

- Être inscrit-es administrativement dans un des masters partenaires de LiRiC et suivre le supplément au diplôme LiRiC (donc s'engager à valider les crédits).
- Ne pas avoir effectué son cursus dans un établissement d'enseignement supérieur à Strasbourg.
- Qualité du dossier

🔗 [plus d'information sur \[liric.unistra.fr\]\(https://plus.d'information.sur.liric.unistra.fr\)](https://plus.d'information.sur.liric.unistra.fr) (rubrique Appels à Projets → Bourses Mobil'ITI)

FAQ (questions fréquemment posées)

École d'été ou d'automne

Comment faire si je suis en M2 en 2025 et l'école d'été est déjà passée et que la prochaine sera en automne 2026 ?

La prochaine école d'automne aura lieu le 29 septembre 2026 et portera sur le thème de l'émotion. Il sera co-organisé avec l'ITI LETHICA. De ce fait, les M2 actuels ont deux possibilités :

- Suivre les deux séminaires LiRiC (année 2025-2026) : voir rubrique Événements au fur et à mesure que les informations sont disponibles <https://liric.unistra.fr/evenements/seminaires/>
- Suivre un séminaire LiRiC et un autre événement scientifique (3 heures minimum) de préférence proche des thématiques de l'ITI. Il faut envoyer le scan de l'attestation de suivi à Mai Anh DO.

Possibilité de suivre l'école d'automne de 2026 toujours ouverte bien sûr ! Les M2 actuels qui avaient suivi l'école d'été 2025 sont « en règle ».

Lieu

♥ Villa Brunner
61, avenue des Vosges
67000 STRASBOURG

Contact

Responsable de formation | Hélène D'Apote Vassiliadou
vassili@unistra.fr
Renseignements | Mai Anh DO
ma.do@unistra.fr | 03 68 85 69 73
liric.unistra.fr